Envoyé en préfecture le 26/01/2026
Reçu en préfecture le 26/01/2026
Publié le
ID : 056-215600677-20260122-2026CM22JANV01-DE

GRAND CHAMP

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 22 JANVIER 2026

N°2026-CM22JANV-01

CONSEIL MUNICIPAL : Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 17 décembre 2026
Rapporteur : Madame le Maire

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux janvier, le Conseil Municipal de la Commune de GRAND-CHAMP, dûment convoqué par courrier adressé par email en date du 15 décembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente de la Maison des Solidarités, 12 rue des Hortensias, à GRAND-CHAMP (56390), sous la présidence de Mme Dominique LE MEUR, Maire.

Étaient présents :

Mme Dominique LE MEUR, Maire ; Mme Anne-Laure PRONO, M. André ROSNARHO-LE NORCY, Mme Françoise BOUCHÉ-PILLON, M. Julian EVENO, Mme Fanny LEVEILLÉ-CALVEZ, M. Patrick CAINJO, Mme Michelle LE PETIT, Adjoints ; M. Lionel FROMAGE, M. Serge CERVA-PEDRIN, Mme Armelle LE PRÉVOST, M. Yves BLEUNVEN, Mme Maryse CADORET, Mme Christine VISSET, Mme Marie-Annick LE FALHER, Mme Sylvie LE CHEVILLER, M. David GEFFROY, Mme Sophie BEGOT, M. Frédéric ANDRÉ, M. Éric CORFMAT, M. Mickaël LE BELLEGO, Mme Marina LE CALLONNEC, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

M. Vincent COQUET, Mme Nicole ROUVET, M. Olivier SUFFICE, M. Romuald GALERME, M. Germain EVO, M. Pierre LE PALUD

Pouvoir remis :

M. Vincent COQUET à Mme Dominique LE MEUR, Mme Nicole ROUVET à Mme Michelle LE PETIT, M. Romuald GALERME à M. Yves BLEUNVEN

Nombre de Conseillers en exercice : 28 – Présents : 22 – Pouvoirs : 3 – Votants : 25
Secrétaire de séance : M. Patrick CAINJO

Madame le Maire indique au Conseil Municipal que le procès-verbal, de la séance du 17 décembre 2025, a été joint avec la convocation et le document de travail de la présente séance.

Elle invite les conseillers à faire part d'éventuelles propositions de corrections ou de modifications.

Après échanges, Madame le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance.

VU le Code Général des Collectivités territoriales,

VU le projet de procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 décembre 2025,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1er : APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 décembre 2025 ;

Article 2 : DONNE POUVOIR à Madame le Maire ou à son représentant pour prendre toutes dispositions pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Mme Dominique LE MEUR

MAIRIE DE GRAND-CHAMP 56 Morbihan

Le Secrétaire de séance,
M. Patrick CAINJO